



Rabelais et le *Second Livre de Pantagruel*

MICHEL BRIX

En 1532, François Rabelais vit à Lyon. C'est aux alentours de cette année (le livre ne porte pas de date) que Claude Nourry, un libraire-imprimeur de la ville, publie *Les Horribles et espoventables faictz et prouesses du très-renommé Pantagruel Roy des Dipsodes, filz du grant géant Gargantua*. L'ouvrage est signé « Alcofrybas Nasier », anagramme du nom de l'auteur. Comme l'indique le titre du volume, Rabelais fait de Pantagruel le fils du géant Gargantua, héros très populaire à l'époque, lié au cycle arthurien et à Merlin l'enchanteur (celui-ci serait le créateur des parents de Gargantua). On observe aussi que l'auteur donne à Pantagruel un conseiller, Panurge, incarnation de la figure de l'humaniste (Panurge connaît toutes les langues existant ou ayant existé dans le monde).

En 1534 ou 1535 est publiée, toujours à Lyon mais chez un autre libraire-imprimeur (François Juste), *La Vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel, jadis composée par L'abstracteur de quinte essence. Livre plein de pantagruélisme* (le premier feuillet ayant été arraché dans l'unique exemplaire de l'édition originale qui subsiste, le titre choisi par l'auteur a dû être reconstitué à partir de ce qu'on lit dans les éditions suivantes¹). Ce livre sur le père, qui vient en second lieu, publié de surcroît très peu de temps après le livre sur le fils, est inattendu : le « Pantagruel » s'achevait en effet sur la promesse d'une continuation facétieuse relatant d'extravagants périples ainsi que

¹ À signaler également que dans une réédition de cet ouvrage en 1542, chez le même François Juste, « jadis composée par L'abstracteur de quinte essence » devient « jadis composée par M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence ».

l'histoire du mariage de Panurge ([...] là [dans la suite du récit] vous verrez comment Panurge fut marié, et cocqu dès le premier mois de ses nopces, [...] »). Or le *Gargantua* ne constitue pas une suite, mais un prélude.

Mais il y a bien plus étrange encore. En 1545, Rabelais demande et obtient un privilège de François I^{er} pour la « séquence » de son roman. L'ouvrage sort des presses de Chrestien Wechel, à Paris, au début de 1546, sous le titre : *Tiers livre des faictz et dictz Héroïques du noble Pantagruel, composez par M. Franç. Rabelais, docteur en Médecine et Calloier des Isles Hieres [...]*². En fait, cet ouvrage, au rebours de ce que paraît indiquer le titre, n'est pas le troisième livre que Rabelais consacre aux « faictz et dictz » de Pantagruel, puisque la *Vie de Gargantua* évoque un autre personnage, et que Pantagruel n'intervient pas dans ce récit. Certes, Pantagruel est le fils de Gargantua, mais il paraît quand même difficile de considérer que la relation de la vie de celui-ci constitue un épisode des aventures de celui-là.

Faut-il imaginer qu'un « deuxième » livre narrant les faits et dits (ou les faits et prouesses) de Pantagruel a été perdu ? L'hypothèse est peu crédible, – le *Tiers livre* proposant effectivement, sans solution de continuité apparente, la suite du récit entamé dans *Pantagruel*. Même s'il est fait état dans le *Tiers livre* des projets matrimoniaux de Panurge (lequel suscite autour de lui interrogations et débats sur la question du mariage), plutôt que de la destinée d'époux trompé qui aurait semble-t-il été celle du compagnon du héros, le roman de 1546 correspond bien aux promesses formulées dans les dernières lignes du *Pantagruel*. De surcroît, les liens existant entre *Pantagruel* et le *Tiers livre* sont attestés également par les deux premiers chapitres de l'ouvrage de 1546, qui reviennent sur la campagne victorieuse menée contre les Dipsodes. À l'évidence, aucun « Livre » ne nous manque.

Comment se justifie, dans ces conditions, le titre déconcertant choisi par l'auteur pour son ouvrage de 1546 ? Les rabelaisistes sont peu disert sur cette question, qu'ils n'évoquent guère, et pour laquelle, surtout, ils ne proposent aucune explication³. Sauf erreur de ma part, et pour ne prendre qu'un seul exemple, on ne trouve pas la moindre mention de cette bizarrerie dans la dernière édition des *Œuvres complètes* de Rabelais de la « Bibliothèque de la Pléiade » (1994)⁴. Dans la plupart des discours critiques

² Caloyer : religieux, moine, ou curé. À noter aussi que dans l'édition revue du *Tiers livre*, en 1552 – publiée chez Michel Fezandat à Paris –, le « noble Pantagruel » est remplacé par le « bon Pantagruel ».

³ Je lis seulement dans un message qu'a bien voulu m'envoyer Romain Menini (que je remercie pour les informations précieuses qu'il m'a fournies) que Rabelais « a invité de son vivant à concevoir son œuvre comme une série, une suite “dynastique”, quitte à mêler (acrobatiquement !) son second opus paru (*Gargantua*, une “préquelle”, comme nous dirions aujourd'hui pour le cinéma) à la geste “pantagruéline” » (communication du 28 décembre 2023).

⁴ RABELAIS, *Œuvres complètes*, édition établie, présentée et annotée par Mireille HUCHON, avec la collaboration de François MOREAU, Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 1994.

modernes sur Rabelais, on parle du « troisième livre » comme s’il s’agissait du troisième livre de Rabelais (ce qui est exact), alors que le titre où apparaissent ces mots parle, *stricto sensu*, du troisième livre des aventures de Pantagruel (*stricto sensu* encore, le troisième livre des aventures de Pantagruel est *Le Quart Livre*).

Cette anomalie, si elle semble nous laisser curieusement froids, troubla et embarrassa bien davantage les contemporains du romancier. Des imprimeurs lyonnais ont par exemple tenté de rectifier l’incohérence existant entre les titres en plaçant la *Vie de Gargantua* en tête des éditions complètes, ou semi-complètes des œuvres de Rabelais, et en la faisant suivre de l’ouvrage sur Pantagruel paru d’abord, dont ils transformèrent le titre en « *Second Livre de Pantagruel, roy des Dipsodes, Restitué à son naturel : avec ses faits, et prouesses espoventables, [...]* » (alors que pareil intitulé ne pouvait convenir, logiquement, qu’au *Tiers livre*⁵). Aucun imprimeur, cependant, n’a poussé le souci de la logique et de la rigueur jusqu’à faire paraître la *Vie de Gargantua* sous l’intitulé « *Premier Livre de Pantagruel, [...]* », – ce qui, convenons-en, les aurait vus accorder au récit de l’existence du père un titre sans rapport avec le contenu.

Une autre stratégie a consisté à faire « monter » le nom de Gargantua dans le titre général de la série. On observe ainsi qu’en 1553 (soit l’année de la mort de l’auteur), la première édition posthume des œuvres de Rabelais, où évidemment ne figure pas encore *Le Cinquième Livre*, porte le titre suivant, qui s’attache à résoudre le problème par le choix d’un intitulé qui semble faire de Gargantua le personnage principal du cycle romanesque : « *Les Œuvres de M. François Rabelais Docteur en médecine, contenant la vie, faits et dictz Héroïques de Gargantua, et de son filz Panurge [sic] : [...]*⁶ ». Et celui qui s’avise de feuilleter ce volume note aussi que la *Vie de Gargantua* y est privée de tout intitulé ! Quant à l’édition complète de 1565 (qui renferme *Le Cinquième Livre*), elle se conforme à la stratégie de la première édition posthume et se voit intitulée : « *Les Œuvres de M. François Rabelais, Docteur en Médecine, contenans cinq livres de la vie, faits et dictz Héroïques*

⁵ Voir notamment l’édition des trois premiers livres par Claude La Ville (imprimeur à Valence et à Lyon), en 1547, ainsi que l’édition non datée des quatre premiers livres par le libraire Pierre de Tours (où *Pantagruel* reçoit le titre : *Le second livre de Pantagruel, restitué à son naturel*).

⁶ Lyon, 1553. Cette édition, dont les exemplaires furent préparés par l’imprimeur Thomas Bertheau, est sans doute due à l’initiative d’un libraire lyonnais qui n’a pas été identifié (voir Raphaël CAPPELLEN, « À l’enseigne du masque : imprimeurs, libraires et éditeurs de Rabelais de 1552 à 1588 », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 2016/1 [n° 82-83], p. 65-115 [voir p. 74-75]). La confusion Pantagruel/Panurge, sur la page de titre, est surprenante. Ronsard a eu peut-être sous les yeux un exemplaire de cette édition, lorsqu’il rédigea son épitaphe de Rabelais, parue en 1554 dans *Le Bocage*, où le poète commet la même erreur. Voir aussi Mireille HUCHON et Romain MENINI, « “Un bon ouvrier mect indifferement toutes pieces en œuvre”. Rabelais », dans *Éditer les œuvres complètes (XVI^e et XVII^e siècles)*, textes réunis par Philippe DESAN et Anne RÉGENT-SUSINI, Paris, Classiques Garnier (« Society of Modern French Texts »), 2020, p. 101-128 (p. 108 pour la présente référence).

de *Gargantua, et de son filz Pantagruel*⁷ ». Par contre, l'année précédente, dans l'édition princeps (et isolée) du *Cinquième Livre*, la mention de Gargantua, au titre, n'était pas nécessaire : *Le cinquiesme et dernier livre des faicts et dictz Héroïques du bon Pantagruel, composé par M. François Rabelais, [...]*. Dans cette édition isolée, l'illogisme n'apparaît plus (mais existait quand même bel et bien, à tout le moins pour les amateurs de Rabelais qui avaient la mémoire longue et savaient qu'ils avaient en réalité entre les mains *Le Quart Livre* des aventures de Pantagruel).

On voit que les éditeurs du xvi^e siècle se sont arrangés tant bien que mal de cette situation où la *Vie de Gargantua* devait être traitée comme un livre consacré à Pantagruel. Nombreux étaient sans doute les lecteurs qui ne comprenaient pas grand-chose à ces subtilités. Et parmi ceux-ci, il est à relever qu'on ne trouvait pas moins que deux rois de France, en l'occurrence ceux qui avaient rédigé, ou inspiré, le texte des deux privilèges successifs demandés (et octroyés), en 1545 puis en 1550, pour le *Tiers livre*⁸. En 1545, François I^{er}, « par la grâce de Dieu Roy de France », évoque en termes très élogieux « nostre aimé et feal maistre François Rabelais » et rappelle que « icelluy suppliant » a eu à souffrir d'imprimeurs ayant corrompu et perverti « en plusieurs endroitz », « au grand déplaisir et détriment dudict suppliant, et præjudice des lecteurs », les ouvrages antérieurs de celui-ci, notamment « deux volumes des faitz et dictz Héroïques de Pantagruel, non moins utiles que délectables ». D'où la décision royale d'accorder le privilège demandé, pour que soit mis « en public le reste et sequence des dictz faitz et dictz Héroïques⁹ ». Henri II, en 1550, ne fut peut-être pas moins abusé. Non seulement le rédacteur du second privilège fait comme si *Le Quart Livre* n'existait pas (l'édition de 1548 de ce roman était très incomplète, et n'avait sans doute pas reçu l'aval de l'auteur), mais surtout il évoque au pluriel les livres rapportant les aventures de Pantagruel antérieures au *Tiers livre* : « [...] de nostre certaine science pleine puissance et auctorité Royal, permettons accordons et octroyons par ces présentes, qu'il [le suppliant] puisse et luy soit loisible [...] [de] faire imprimer, et de nouveau mettre et exposer en vente tous et chascuns lesdicts livres et suite de Pantagruel par luy composez et entrepris, tant ceulx qui ont jà esté imprimez, qui seront pour cest effect par luy reveuz et corrigez¹⁰. »

⁷ Lyon, 1565. Voir l'article cité de Mireille HUCHON et Romain MENINI, p. 108.

⁸ Le privilège octroyé en septembre 1545 par François I^{er} était valable pour une durée de six ans ; un nouveau privilège sera demandé en 1550, et accordé au mois d'août de cette année par Henri II, pour une durée de dix ans ; c'est le privilège d'Henri II qu'on trouve en tête de l'édition de 1552 du *Tiers livre*, parue chez Michel Fezandat à Paris.

⁹ RABELAIS, *Œuvres complètes*, éd. citée, p. 1362.

¹⁰ Voir *ibid.*, p. 343-344.

Pris au pied de la lettre, aucun de ces deux privilèges ne s'applique au *Gargantua*, et tous deux postulent, par contre, l'existence d'un « Second Pantagruel » paru avant 1545. À quoi jouait Rabelais, qui s'exposait ainsi au risque de voir les imprimeurs, un peu partout en France, s'emparer de la *Vie de Gargantua*, au motif que les privilèges ne citaient pas cet ouvrage ? L'inadvertance, dans les textes royaux, ne jouait guère en faveur des intérêts de l'écrivain. Ou faut-il croire que Rabelais a cédé à la tentation de jouer au plus malin avec les souverains, en les amenant à se méprendre, aux yeux de tous, dans leurs écrits officiels ? Il n'était pourtant pas sans savoir qu'à l'époque, toute offense à la personne d'un roi se trouvait très sévèrement sanctionnée.

Copyright © 2024 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cet impromptu :

Michel Brix, *Rabelais et le Second Livre de Pantagruel* [en ligne], Impromptu #48 (1^{er} mars 2024), Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2024. Disponible sur : <www.arlfb.be>